

SYSTEM WELD
M. Christophe LAGARDE
ZA Pôle Echanges A71
18100 VIERZON

Bourges, le 19 juin 2023

N/réf.RB-NC-179/2023-18

Affaire suivie par : Service Certifications – UIMM Val de Loire

Objet : CERTIMÉTAL - Habilitation des organismes à dispenser des actions de formation et d'évaluation en vue d'attribuer les certifications de la branche.

Monsieur,

Vous avez soumis un formulaire de réponse au référentiel national d'habilitation CERTIMÉTAL. L'UIMM Territoriale Centre de Certification a procédé à l'instruction de votre dossier d'habilitation le **19/06/2023**.

Après étude des éléments déclaratifs et éléments de preuves fournis, l'UIMM Val de Loire Centre de Certification, déclare habiliter l'organisme « **SYSTEM WELD** » à dispenser des actions de formation et d'évaluation en vue d'attribuer les certifications de la branche conformément au dispositif paritaire validé par la CPNEFP de la Métallurgie. L'habilitation est délivrée conformément au référentiel d'habilitation, sur la base de l'analyse des 12 indicateurs relevant des 6 critères.

La durée de l'habilitation prend effet à partir de la date mentionnée ci-dessus et pour une durée de 5 ans.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Régis BONRAISIN,
Délégué Général

Cadre réservé à l'UIMM Territoriale Centre de Certification

3. Grille d'analyse de l'UIMM Territoriale Centre de Certification (audit d'habilitation, intermédiaire et de renouvellement)

Date de l'analyse : 13.06.2023

- Analyse réalisée à l'issue d'un audit d'habilitation
- Analyse réalisée à l'issue d'un audit intermédiaire
- Analyse réalisée à l'issue d'un audit de renouvellement

Autres informations, le cas échéant :

Critères et Indicateurs	OK M : Non-conformité majeure m : non-conformité mineure	Commentaires (Obligatoires si non-conformité relevée)
-------------------------	--	--

Critère 1 : Le choix de la certification

1.1 Capacité du prestataire à sélectionner la ou les certification(s) visée(s) en cohérence avec les compétences à développer et avec les besoins réels de l'entreprise	ok <input type="checkbox"/>	
1.2 Capacité du prestataire à informer et à solliciter l'UIMM Centre de Certification du projet de certification	ok <input type="checkbox"/>	

Critère 2 : La mise en œuvre du dispositif de certification

2.1 Capacité du prestataire à mettre en œuvre les principes et procédures de mise en œuvre du dispositif de certification de la branche	ok <input type="checkbox"/>	
2.2 Capacité du prestataire à identifier les processus d'attribution de la certification de la branche	ok <input type="checkbox"/>	

Critère 3 : L'inscription à la certification		
3.1 Capacité du prestataire à utiliser les outils mis à disposition par le certificateur	ok <input type="checkbox"/>	
3.2 Capacité du prestataire à recueillir les informations requises aux candidats présentés dans les délais prescrits	ok <input type="checkbox"/>	
Critère 4 : Le choix des modalités d'évaluation		
4.1 Capacité du prestataire à choisir les modalités d'évaluation parmi celles préconisées	ok <input type="checkbox"/>	
4.2 Capacité du prestataire à respecter les situations professionnelles imposées	ok <input type="checkbox"/>	
Critère 5 : L'évaluation		
5.1 Capacité du prestataire à planifier et organiser l'évaluation des compétences des candidats en lien avec l'UIMM centre de certification	ok <input type="checkbox"/>	
5.2 Capacité du prestataire à mener des actions d'évaluations, sous la responsabilité de l'UIMM centre de certification, conformes aux référentiels de la certification visée, et de fournir les résultats dans les formats et les délais imposés	ok <input type="checkbox"/>	
Critère 6 : La pertinence de l'action et le suivi qualité		
6.1 Capacité du prestataire à mettre en œuvre une démarche qualité et d'amélioration continue contextualisée aux dispositifs de certifications UIMM	ok <input type="checkbox"/>	
6.2 Capacité du prestataire à mettre en œuvre des mesures de suivi de promotion des candidats titulaires d'une ou plusieurs certifications	ok <input type="checkbox"/>	

4. Décision de l'UIMM Territoriale centre de certification

L'UIMM Territoriale Centre de Certification, conformément à la demande formulée par

l'organisme : Nom de l'organisme :

SYSTEM WELD

Numéro de SIRET de l'organisme :

794 722 736 000 20

Numéro de déclaration d'activité de l'organisme :

241 801 024 18

Adresse(s) du ou des sites de l'organisme :

ZA Pole Echange A71 - 18100 VIERZON

déclare, au regard des éléments de preuves fournis conformément aux critères et indicateurs d'habilitation :



Habiller l'organisme à dispenser des actions de formation et d'évaluation en vue d'attribuer les certifications de la branche de la Métallurgie.



Ne pas habiller (cf. commentaires sur la grille d'analyse des raisons qui conduisent à la non-habilitation)

L'UIMM Territoriale Centre de Certification procède à l'évaluation du dossier d'habilitation complet et renseigné, fourni par l'organisme. L'habilitation est délivrée conformément au référentiel d'habilitation, sur la base de l'analyse des 12 indicateurs relevant des 6 critères.

Intitulé(s) de(s) la certification(s) visée(s) par l'habilitation :

RAPPEL : Le périmètre de l'habilitation couvre le dispositif validé par la CPNEFP de la métallurgie et non pas une ou plusieurs certifications en particulier. L'organisme s'engage toutefois à informer l'UIMM Territoriale Centre de Certification de toute évolution de positionnement durant la période d'habilitation.

CQP en relation avec la soudure tuyauterie chaudronnerie
(CQP 0042 & CQP 0093 & CQP 0059...)

La durée de l'habilitation prend effet à partir de la date mentionnée ci-dessous et pour une durée de 5 ans.
Pour l'UIMM Territoriale Centre de Certification (date, nom du responsable, qualité, signature et cachet)



Site du cher (Siège social)
4 rue Maurice Ray - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 69 74 80 - F. 02 48 69 74 89

Site du Loir et Cher
27 rue Robert Schuman - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 78 03 89 - F. 02 54 78 01 61

Date d'effet :

19 JUIN 2023

Régis BARRAISIN
Délégué Général UIMM Val de Loire

Référentiel national d'habilitation des organismes



ATTESTATION D'HABILITATION



L'UIMM Territoriale Centre de Certification déclare, au regard des éléments de preuves fournis conformément aux critères et indicateurs d'habilitation, habiliter l'organisme à dispenser des actions de formation et d'évaluation en vue d'attribuer les certifications de la branche de la Métallurgie. Cette habilitation est délivrée conformément au référentiel d'habilitation, sur la base de l'analyse des 12 indicateurs relevant des 6 critères.



Nom de l'organisme

SYSTEM WELD

Numéro de SIRET de l'organisme

794 722 736 00020

Numéro de déclaration d'activité de l'organisme

24180102418

Adresse(s) du ou des sites de l'organisme

ZA Pôle Echanges A71 - 18100 VIERZON

La durée de l'habilitation prend effet à partir de la date mentionnée ci-contre et pour une durée de 5 ans.

Pour l'UIMM Territoriale Centre de Certification

(date, nom du responsable, qualité, signature et cachet)

Bourges, le 19/06/2023



Site du cher (Sigue-Scout) Sig'Cla Loir et Cher
4 rue Maurice Roy - 18000 BOURGES - 27 rue Robert Noy - 41000 BLOIS
Tél. 02 48 67 74 00 - F. 02 48 67 74 01 - Tél. 02 54 75 03 89 - F. 02 54 78 01 61

